

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE



EXTRAIT DU REGISTRE I DELIBERATIONS Séance du 24/09/2025

Nombre de conseillers en exercice	16
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	11

L'assemblée communautaire s'est réunie le mardi 24 septembre 2025, à quinze heures, au lieu ordinaire de ses séances, en présence de 10 conseillers municipaux et 1 conseiller communautaire, sous la présidence de Madame le Docteur Maryse ETZOL, Présidente du conseil communautaire.

Le conseil communautaire a tenu sa séance de convocation du conseil communautaire : 16/09/2025

	Présent	Absent excusé	Absent
Dr Maryse ETZOL	X		
M. Jean-Claude MAES		X	
M. François NAVIS	X		
Mme Francette JACQUES	X		
Mme Géraldine BASTARAUD		X	
M. Edmond LANCLAS		X	
M. Joël TOTO	X		
Mme Maguy FUMONT-SAMSON	X		
M. Kylian ROMAIN	X		
Mme Joselaine GELABALE			X
M. Guy ACCIPE	X		
M. Jacques MALADIN	X		
Mme Kénia MALADIN-NEBOT	X		
Mme Betty BESRY		X	
M. Salif FABULAS		X	
M. Francky RODOMOND	X		

Le secrétaire de séance : Mme Maguy FUMONT-SAMSON

Délibération n°2025-09-65
DÉCISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°01-2025

Vu l'avis de la Chambre Régionale et Territoriale des Comptes de Guadeloupe n°2025-00028 du 06 août 2025 relatif aux comptes administratifs 2024 et aux budgets primitifs 2025 de la CCMG, **Considérant** la nécessité de Réaffecter des crédits selon l'exécution à date (économies sur actions non engagées, transferts entre chapitres), d'ajuster les recettes (transferts de fiscalité, retraits/inscriptions de financements, RAR) et de sécuriser la sincérité budgétaire (régularisation et admissions en non -valeur),

Madame la Présidente expose :

Le présent rapport porte présentation de la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2025. Son périmètre concerne le Budget principal et les budgets annexes AEP (eau potable), Assainissement, Port et SPANC.

A la suite de l'avis n°2025-0028 du 06/08/2025 de la Chambre Régionale des Comptes, la DM1 vise à :

- Réaffecter des crédits selon l'exécution à date (économies sur actions non engagées, transferts entre chapitres) ;
- Ajuster les recettes (transferts de fiscalité, retraits/inscriptions de financements, RAR) ;
- Sécuriser la sincérité budgétaire (régularisation et admissions en non -valeur).

La décision modificative répond aux mêmes exigences d'équilibre et de sincérité que le budget primitif.

Budget principal

En section de fonctionnement la proposition comporte

- 10 180€ de crédits nouveaux
- -373 047€ de mouvements de crédits

En voici le détail :

En recettes

- **Chap. 012** : Ajustement du montant des refacturations RH prévues entre budgets : - 67 047€
- **Chap. 73/731** : Modification d'imputation de recettes fiscales du chap.73 (-137 920€) au chap. 731 (+137 920)
- **Chap.74** : Dotations/participations : Réduction des crédits 2025 alloués à la mission de coopération caribéenne (-306 000€) et prise en compte d'une variation positive de la DGF (+10 180€).

Incidence sur le montant des recettes = -362 867€ ;

En dépenses

- **Chap. 011** : Réduction des crédits 2025 alloués à la mission de coopération caribéenne (-306 000€) et réduction des crédits sur études non réalisées ou redimensionnées : - 100 000 €
- **Chap. 65** : Ajout de crédits à hauteur de 21 541€ afin de permettre l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

- **Chap. 68** : Une provision « contentieux RH Port » de 180 000€ est constituée, afin de garantir la disponibilité des crédits à l'issue de la procédure légale
- **Chap.023** : Le virement à la section d'investissement prévu à 1 927 863€ au BP 2025 est réduit de 178 408€ afin de permettre l'équilibre de la proposition.

Incidence sur le montant des dépenses = -362 867€

⇒ **Incidence nette : 0€.**

- ⇒ Les modifications proposées en section de fonctionnement sont équilibrées en recettes et en dépenses. L'impact de la DM1 sur le résultat de fonctionnement du budget est donc nul.

	BP 2025 VOTE	DM 1 2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14 526 668,66	- 362 867,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 377 670,30	- 67 047,00
73 - Impôts et taxes	2 241 368,00	- 137 920,00
731 - Fiscalité locale	4 606 816,06	137 920,00
74 - Dotations et participations	2 395 555,64	- 306 000,00
		10 180,00
75 - Autres produits de gestion courante	-	
77 - Produits spécifiques	4 000,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 526 668,66	- 362 867,00
011 - Charges à caractère général	3 365 147,40	- 306 000,00
		- 100 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 927 862,73	- 178 408,04
65 - Autres charges de gestion courante	1 510 231,26	
		21 541,04
		20 000,00
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciation et aux provisions		180 000,00
IMPACT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-

En section d'investissement la proposition comporte

- 5 347 844€ de crédits nouveaux
- -958 908€ de mouvements de crédits

En voici le détail :

En recettes :

- **Chap.021** : Le virement de la section de fonctionnement prévu à 1 927 863€ au BP 2025 est réduit de 178 408€ afin de permettre l'équilibre de la proposition.
- **OP 040 ZA Grande Anse** : Retrait d'une subvention en attente de notification -500 000€
- **OP 085 Schéma pistes cyclables** : Inscription d'une subvention notifiée de +5 342 344€
- **OP 096 Déchetterie** : ajustement des crédits en dépenses : - 280 500€ et transfert de crédits vers OP 097: -113 411€
- **OP 097 CITEO 2025** : transfert de crédits de l'OP 096 : + 113 411€
- **Chap.024** : Enregistrement d'une cession de véhicule à hauteur de 5 500€

Incidence sur le montant des recettes : -4 388 936€ ;

En dépenses :

- **Chap. 20/ 21/ 23 :** Ajustement à la baisse des crédits non fléchés tenant compte de l'exécution à date et des priorités redéfinies sur la fin d'exercice 2025
- **OP 085 Schéma pistes cyclables :** ajustement des crédits en dépenses + 5 342 344€
- **OP 096 Déchetterie :** ajustement des crédits en dépenses : - 280 500€ et transfert de crédits vers **OP 097 – CITEO 2025 : +113 411,80€**

Incidence sur le montant des dépenses : -4 388 936€

⇒ **Incidence nette : 0€.**

- ⇒ Les modifications proposées en section d'investissement sont équilibrées en recettes et en dépenses. L'impact de la DM1 sur le résultat d'investissement du budget est donc nul.
- ⇒ L'impact de la DM1 sur le résultat global du budget principal est nul.

		DM 1 2025
RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 619 099,15	4 388 935,96
021 - Virement de la section de fonctionnement	1 927 862,73	- 178 408,04
CHAP 024 - CESSION DE VEHICULES		5 500,00
Zone d'activités de Grande-Anse		
13 - Subventions d'investissement	2 082 950,00	
		- 500 000,00
Schéma Pistes cyclable		
13 - Subventions d'investissement	-	5 342 344,00
Construction d'une déchetterie		
13 - Subventions d'investissement	280 500,00	- 280 500,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 619 099,15	4 388 935,96
13 - Subventions d'investissement	14 280,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	489 838,00	
20 - Immobilisations incorporelles	521 940,58	- 250 000,00
21 - Immobilisations corporelles	1 900 178,41	- 205 515,06
23 - Immobilisations en cours	318 157,15	- 250 000,00
1ère tranche Stade Intercommunal		
20 - Immobilisations incorporelles	25 000,00	
23 - Immobilisations en cours	263 415,00	
Zone d'activités de Grande-Anse		
20 - Immobilisations incorporelles	91 923,79	
23 - Immobilisations en cours	2 523 235,00	
Schéma Pistes cyclable		
20 - Immobilisations incorporelles	928 728,00	
23 - Immobilisations en cours	150 000,00	5 342 344,00
Renovation EP Luminaires Blvd Maritime et rue furcie Tirolien		
21 - Immobilisations corporelles	25 000,00	32 607,02
Construction d'une déchetterie		
20 - Immobilisations incorporelles	358 050,00	- 280 500,00
21 - Immobilisations corporelles	113 411,80	- 113 411,80
Appel à projet CITEO 2025		
21 - Immobilisations corporelles		113 411,80
IMPACT RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-

Budget annexe AEP (eau potable)

En section de fonctionnement la proposition comporte 780 € de mouvements de crédits

En voici le détail :

En dépenses :

- **Chap. 65** : 780€ sont ajoutés afin de permettre l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable ;
- **Chap.011** : 780€ de crédits de dépenses sont retirés des prévisions initiales afin de permettre l'équilibre de la proposition,

Incidence sur le montant des dépenses = 0€

Aucun mouvement n'est proposé en recettes

⇒ **Incidence nette : 0€.**

- ⇒ Les modifications proposées en section de fonctionnement sont équilibrées en recettes et en dépenses. L'impact de la DM1 sur le résultat de fonctionnement du budget est donc nul.

	BP 2025 VOTE	DM 1 2025
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 115 896,92	-
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 115 896,92	-
011 - Charges à caractère général	211 863,00	- 780,28
65 - Autres charges de gestion courante	20,00	780,28
IMPACT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-

En section d'investissement la proposition comporte

- 1 000 000€ de crédits nouveaux
- -2 425 767€ de mouvements de crédits

En voici le détail :

En recettes :

- **OP 327 Amélioration des modalités de stockage** : Retrait d'une subvention en attente de notification (-800 000€) ;
- **OP 330 Extension de réseau AEP** Retrait d'une subvention en attente de notification (-809 767€) et inscription d'une subvention notifiée (+1 000 000€)
- **OP 333 Amélioration des performances** : Retrait d'une subvention en attente de notification (-816 000€).

Incidence sur le montant des recettes : -1 425 767€

En dépenses :

- **Chap. 20/ 21/ 23 et Chap. 020 (dépenses imprévues)** : Ajustement à la baisse des crédits non fléchés (-924 368€) tenant compte de l'exécution à date et des priorités redéfinies sur la fin d'exercice 2025
- **OP 330 Extension de réseau AEP** Ajustement des crédits votés de +190 263€ en fonction des recettes notifiées (soit +1 000 000€ - 809 767€)
- **OP 333 Amélioration des performances** : Ajustement des crédits votés -691 661€ compte tenu de l'avancement du projet à date.

Incidence sur le montant des dépenses : -1 425 767€

⇒ **Incidence nette : 0€.**

- ⇒ Les modifications proposées en section d'investissement sont équilibrées en recettes et en dépenses. L'impact de la DM1 sur le résultat d'investissement du budget est donc nul.
- ⇒ **L'impact de la DM1 sur le résultat global du budget annexe AEP est nul.**

		DM 1 2025
RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 602 021,17	- 1 425 767,00
021 - Virement de la section d'exploitation	377 890,82	
Amélioration des modalités de stockage de l'eau potable		
13 - Subventions d'investissement	2 094 768,28	- 800 000,00
Extension de réseaux Capesterre et Saint Louis		
13 - Subventions d'investissement	1 709 777,50	- 809 767,00
		1 000 000,00
Amélioration des performances du réseaux AEP		
13 - Subventions d'investissement	1 620 100,00	- 816 000,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	9 602 021,17	- 1 425 767,00
020 - Dépenses imprévues (investissement)	557 113,00	- 557 113,00
041 - Opérations patrimoniales	47 631,50	
20 - Immobilisations incorporelles	349 692,70	- 135 255,36
21 - Immobilisations corporelles	155 101,21	- 116 000,00
23 - Immobilisations en cours	323 840,40	- 116 000,00
Recherche et réduction de fuites		
21 - Immobilisations corporelles	10 085,08	
Amélioration des modalités de stockage de l'eau potable		
20 - Immobilisations incorporelles	57 420,02	
23 - Immobilisations en cours	2 608 876,82	
Extension de réseau d'adduct Eau Potable : Quartier Saint-Michel		
20 - Immobilisations incorporelles	98 528,85	
23 - Immobilisations en cours	205 415,50	
Extension de réseaux Capesterre et Saint Louis		
20 - Immobilisations incorporelles	-	
23 - Immobilisations en cours	2 707 559,47	- 809 737,00
		1 000 000,00
Renouvellement de réseaux à partir de 2023		
20 - Immobilisations incorporelles	14 647,50	
23 - Immobilisations en cours	171 861,97	
Actualisation du schéma Directeur 2024		
20 - Immobilisations incorporelles	221 058,98	
Amélioration des performances du réseaux AEP		
20 - Immobilisations incorporelles	151 194,75	
23 - Immobilisations en cours	1 921 993,42	- 691 661,64
IMPACT RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-

Budget annexe Assainissement

En section de fonctionnement la proposition comporte

- 10 690€ de mouvements de crédits

En voici le détail :

En dépenses :

- **Chap.68 :** Une provision est constituée (+10 690€) afin de garantir la disponibilité des crédits si, suite à analyse, le remboursement de l'avance OF Biodiversité demandé est confirmé

- **Chap.011/ 022/ 65 /67 :_10 690€ de crédits de dépenses sont retirés des prévisions initiales afin de permettre l'équilibre de la proposition.**

Incidence sur le montant des dépenses = 0 €

Aucun mouvement n'est proposé en recettes

⇒ **Incidence nette : 0€.**

- ⇒ Les modifications proposées en section de fonctionnement sont équilibrées en recettes et en dépenses. L'impact de la DM1 sur le résultat de fonctionnement du budget est donc nul.

	BP 2025 VOTE	DM 1
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	215 791,37	-
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	149 582,87	
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	37 318,50	
77 - Produits exceptionnels	28 890,00	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	215 791,37	-
011 - Charges à caractère général	23 092,40	- 8 680,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	122 288,95	
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	590,02	- 590,02
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	55 400,00	
65 - Autres charges de gestion courante	420,00	- 420,00
66 - Charges financières	13 000,00	
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	- 1 000,00
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciation et aux provisions		10 690,02
023 - Virement à la section d'investissement		
IMPACT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-

En section d'investissement la proposition comporte

- 64 000€ de crédits nouveaux
- -1 499 269€ de mouvements de crédits

En voici le détail :

En recettes :

- **OP 606 Schéma directeur assainissement :** Retrait des subventions en attente de notification pour un montant global de -543 369€ (220 384€/ 220 384€/ 102 600€)
- **OP 616 Améliorer le traitement des eaux usées :** Retrait d'une subvention en attente de notification (-80 000€) et inscription d'une subvention notifiée (64 000€)
- **OP 620 Amélioration des performances du réseau d'assainissement :** Retrait des subventions en attente de notification pour un montant global de -335 100€ (223 400€ /111 700€)
- **OP 622 STEP Folle Anse :** Retrait des subventions en attente de notification pour un montant global de -540 800€ (270 400€/ 135 200€/135 200 €).

Incidence sur le montant des recettes : -1 435 269€

En dépenses :

- **OP 606 Schéma directeur assainissement** : Ajustement des crédits votés de -350 000€ en fonction des recettes notifiées
- **OP 620 Amélioration des performances du réseau d'assainissement** : Ajustement des crédits votés de -351 808€ en fonction des recettes notifiées
- **OP 622 STEP Folle Anse** : Ajustement à la baisse des crédits votés pour un montant global de -733 460€ (-82 460€ -651 000€) compte tenu de l'avancement du projet à date

Incidence sur le montant des dépenses : -1 435 269€

⇒ **Incidence nette : 0€.**

- ⇒ Les modifications proposées en section d'investissement sont équilibrées en recettes et en dépenses. L'impact de la DM1 sur le résultat d'investissement du budget est donc nul.
- ⇒ **L'impact de la DM1 sur le résultat global du budget annexe assainissement est nul.**

	BP 2025 VOTE	DM 1
RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 339 699,72	- 1 435 268,80
021 - Virement de la section d'exploitation		
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISEMEN		
13 - Subventions d'investissement	543 368,80	- 220 384,00
		- 220 384,00
		- 102 600,80
Améliorer le traitement des eaux usées		
13 - Subventions d'investissement	213 000,00	- 80 000,00
		- 64 000,00
Amélioration des performances du réseau d'assainissement		
13 - Subventions d'investissement	531 300,00	- 223 400,00
		- 111 700,00
STEP FOLLE ANSE : Réhabilitation Génie civil et pré-traitement		
13 - Subventions d'investissement	540 800,00	- 270 400,00
		- 135 200,00
		- 135 200,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 339 699,72	- 1 435 268,80
SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISEMEN		
20 - Immobilisations incorporelles	61 802,75	
23 - Immobilisations en cours	535 990,00	- 350 000,00
Amélioration des performances du réseau d'assainissement		
20 - Immobilisations incorporelles	63 472,50	
23 - Immobilisations en cours	542 500,00	- 351 808,80
STEP FOLLE ANSE : Réhabilitation Génie civil et pré-traitement		
20 - Immobilisations incorporelles	82 460,00	- 82 460,00
23 - Immobilisations en cours	651 000,00	- 651 000,00
IMPACT RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-	-

Budget annexe Port

En section de fonctionnement la proposition comporte 1 333 € de mouvements de crédits

En voici le détail :

En dépenses :

- **Chap. 65** : 1 333€ sont ajoutés afin de permettre l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable ;
- **Chap.011** : 1 333€ de crédits de dépenses sont retirés des prévisions initiales afin de permettre l'équilibre de la proposition,

Incidence sur le montant des dépenses = 0 €

Aucun mouvement n'est proposé en recettes

⇒ **Incidence nette : 0€.**

- ⇒ Les modifications proposées en section de fonctionnement sont équilibrées en recettes et en dépenses. L'impact de la DM1 sur le résultat de fonctionnement du budget est donc nul.

En section d'investissement aucun mouvement n'est proposé

- ⇒ L'impact de la DM1 sur le résultat global du budget annexe du Port est nul

	BP 2025 VOTE	DM1
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 499 659,49	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 499 659,49	-
011 - Charges à caractère général	95 400,00	1 333,52
65 - Autres charges de gestion courante	970,00	1 333,52
IMPACT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-

Budget annexe SPANC

En section de fonctionnement la proposition comporte 20 000€ de crédits nouveaux

En voici le détail :

En recettes :

- **Chap. 74** : 20 000€ de crédits sont ajoutés afin de couvrir les charges supplémentaires du chapitre 012

Incidence sur le montant des recettes = +20 000 €

En dépenses :

- **Chap. 012** : la ligne est abondée des 20 000€ de crédits nécessaires à la prise en charge à 100% du salaire de l'agent

Incidence sur le montant des dépenses = +20 000 €

- ⇒ Les modifications proposées en section de fonctionnement sont équilibrées en recettes et en dépenses. L'impact de la DM1 sur le résultat de fonctionnement du budget est donc nul.

En section d'investissement aucun mouvement n'est proposé

- ⇒ L'impact de la DM1 sur le résultat global du budget annexe du SPANC est nul

	BP 2025 VOTE	DM 1
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	73 581,17	20 000,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	17 000,00	
74 - Subventions d'exploitation	56 581,17	20 000,00
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	73 581,17	20 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	30 710,00	
		20 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	10,00	
IMPACT RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-	-

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 10 voix pour et 1 abstention (M. Guy ACCIPÉ),

DECIDE

- **D'ADOPTER** la proposition de décision budgétaire modificative n°1 pour l'exercice 2025 telle qu'exposée ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à entreprendre toutes les démarches afférentes à l'application de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Dr Maryse ETZOL

Présidente de la CCMG

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission en sous-Préfecture le :
- L'affichage le :

3 0 SEP. 2025

3 0 SEP. 2025

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, formé devant le tribunal administratif de Guadeloupe ou via le site internet www.telerecours.fr